

Adaptation du mode d'organisation des formations FARES en promotion de la santé

Comme la réalité de terrain montre que les institutions bénéficient en général davantage d'une formation à la carte -adaptée à leur cas particulier et réalisée in situ-, le FARES a décidé de **privilégier l'organisation des formations à la demande des institutions**.

Cependant, dans un souci de permettre à tout professionnel de participer et pour profiter de la richesse d'un groupe de professionnels issus de différents horizons, le FARES continuera de proposer des **formations ouvertes à un public mixte**. Par contre, **l'organisation de ces formations se fera à présent de façon flexible**, selon le schéma suivant :

- ❖ Le FARES propose aux professionnels de s'inscrire sur une liste d'attente pour la formation de leur choix parmi les suivantes :
 - « Parcours santé », 1 outil pour créer des espaces de dialogue ;
 - Découverte de la « pleine conscience » ;
 - Intégrer l'interdiction de fumer dans l'établissement ;
 - Communiquer de manière préventive et renforcer les compétences psycho-sociales des jeunes ;
 - L'usage des produits dérivés du tabac chez les jeunes (chicha, cigarette électronique, cannabis) ;
 - L'entretien motivationnel.
- ❖ Lorsque le nombre de pré-inscriptions est suffisant, le FARES envoie aux candidats un sondage avec des propositions de dates de formation pour déterminer celle qui convient à la majorité et la bloquer dans l'agenda.

